Présidence : Alex LESBROS, Maire
Etaient présents : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, André DA FONSECA, Pascal DEGRANDE, Sylvain DUPLOUY, Nicole BOURGAUX, Frédéric BAILLY, Eric DRAN, Vincent NETTELET, Françoise MINET, Marie-Jeanne PELLETIER.
Absents excusés : David HINZ, Philippe BENOIT.
Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de Mairie

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR TRAVAUX DE VOIRIE : Le conseil municipal a donné un avis favorable à la proposition de la Communauté de Communes pour l'adhésion à un groupement de commande pour les travaux d'entretien des chemins ruraux. Ce groupement permettrait d'obtenir des prix intéressants pour la réalisation des travaux sur la commune.

DOSSIER ARF : Monsieur le Maire a informé le conseil municipal du rejet par la cour administrative d'Amiens du recours concernant les permis de construire sur le site. Le Conseil Municipal donne son accord pour la poursuite de la procédure devant la cour administrative d'appel de Douai.

BUDGET COMMUNAL 2013 : Le conseil municipal a décidé de ne pas d'augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2013. Rappel des taux :

	Taux de référence communaux de 2013
Taxe d'habitation	8,98 %
Taxe foncière (bâti)	7,40 %
Taxe foncière (non bâti)	17,14 %

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	12,49 %

Le compte administratif a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal. La commune termine l'année 2012 avec un excédent de fonctionnement de 69.246,41 € auquel s'ajoute la part communale de l'excédent de fonctionnement lié à la dissolution du Syndicat de gendarmerie (837,10 €) et du syndicat de la trésorerie (3.500,51 €). Soit un excédent de fonctionnement total de 73.584,02 € et un déficit d'investissement de 24.865,64 €.
Pour 2013, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour le fonctionnement à 514.533,32 €. Pour l'investissement, il s'équilibre à 375.274,26 €.
Pour l'année 2013, le conseil municipal a programmé les travaux de remise aux normes des sanitaires de l'école primaire, l'aménagement de la cour de la Mairie, les travaux de drainage et de réfection de chaussée rue Clérambault et rue de la Maladrerie.
Les travaux de réfection de l'escalier de l'école (chantier réalisé par l'ADERMAS) et la rénovation de la salle de classe de Mme TULPIN par les agents de la CCVO sont en cours de réalisation.

BUDGET SERVICE DES EAUX 2013 :

Le compte administratif 2012 a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal, avec un excédent total de 53.757,27 €.
Le budget du Service des Eaux a également été adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 98.116,63 € pour le fonctionnement et à 47.144,31 € pour l'investissement.
En investissement, sont prévus les travaux de remise aux normes du réseau d'eau rue Clérambault et rue de la Maladrerie avant réalisation des travaux de chaussée.

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 08 MAI 2013 :

10 h 45 Rassemblement place du 18 juin 1940
- Réception des invités
- Revue des Sociétés

11 h 00 - Départ du défilé avec la Fanfare de Marche et l'association des Anciens Combattants.
- Dépôt de gerbe
- Chant des enfants de l'école

11 h 30 - Vin d'honneur à la mairie

SERVICE D'AIDE A TOUS : Le SAAT de Moÿ de l'Aisne envisage la création de jardins ouvriers dans les communes du Canton. Ils sont donc à la recherche de parcelles disponibles qui seraient mises à la disposition de personnes défavorisées pour la création de jardins potagers.

PARCOURS DU CŒUR : La cinquième édition du Parcours du Cœur a connu un très beau succès avec 164 participants inscrits et 425,90 € de récoltés au profit de la Fédération Française de Cardiologie. Un grand merci à tous pour votre généreuse participation.

GROUPE SCOLAIRE PAUL CARETTE : Les parents souhaitant inscrire leur enfant pour la prochaine rentrée scolaire doivent se présenter au secrétariat de Mairie avant le 17 mai 2013.

Pièces à présenter le jour de l'inscription :
- **Livret de famille**
- **Carnet de santé comportant les vaccinations obligatoires**

Conditions :
- L'enfant doit avoir 2 ans révolus le jour de la rentrée
- Il doit être propre

Attention :
Les enfants de 2 ans seront accueillis dans la limite des places disponibles

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tel : 03.23.07.82.47

MARDI	JEUDI	VENDREDI
16h à 18h	16h à 19h30	16h à 18h

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L'AISNE

du lundi 18 mars au samedi 12 octobre 2013

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
15h à 19h	10h à 12h	15h à 19h	10h à 12h	10h à 12h 16h à 18h

Rappel : La remorque de la commune est mise à la disposition des habitants au tarif de 40 € par voyage à la déchetterie.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Recensement militaire : Les jeunes gens nés en février, mars ou avril 1997 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

INFORMATION AUX PROPRIETAIRES FONCIERS TOURNEE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

Les propriétaires fonciers sont informés que M. CARPIER Stéphane, agent du cadastre sera de passage dans notre commune au cours des mois d'avril – mai afin de procéder à la tenue à jour du plan cadastral.
Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 27 avril 2013

Concours de pêche organisé par l'Association des Pêcheurs

Samedi 27 avril 2013

Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes

Mercredi 1er mai 2013

Vente de muguet par l'Association des Parents d'élèves

Mercredi 08 mai 2013

Cérémonie commémorative de l'armistice

Dimanche 26 mai 2013

Brocante organisée par l'association des Pêcheurs

Dimanche 26 mai 2013

Marché de printemps organisé par l'Association des Parents d'élèves

Vendredi 31 mai 2013

Fête des voisins (la rue reste à définir)